Magazine trimestriel d'APF France handicap sur le territoire Rhône-Ain

# CAP RHÔNE-AIN

#15

SECOND TRIMESTRE 2019

# DES ACTIVITÉS & SORTIES DE LOISIR

## POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

handynamic
Véhicules accessibles

Vente neuf et occasion | Reprises | Location

# Nouveaux Peugeot Rifter, Citroën Berlingo et Opel Combo accessibles en fauteuil roulant

Plus d'informations sur www.handynamic.fr et mon devis gratuit au 04 72 90 16 19

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

## Handynamic Lyon

165 Avenue Henri Schneider Parc Majoland,
ZAC des Gaulnes 69330 Meyzieu

# LA CULTURE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

## CE TRIMESTRE SERA MARQUÉ PAR NOS DEUX PROJETS CULTURELS ET PAR LES ÉLECTIONS DES CONSEILS APF DE DÉPARTEMENT.

*© APF France handicap*

## SOMMAIRE


4 Conseils APF de départements
5 Présentation de Patricia Curvat
5 Notre projet de territoire
6 Focus
8 Les mardis du bénévolat
8 Une galette des rois
9 Une aide pour partir en vacances
10 Extra-ordinaire Emma
10 Séjour territorial en Auvergne
11 Conseils APF de département
12 Sensibilisations en région AURA
12 Découverte du théâtre
13 **Dossier : des activités & sorties de loisir pour lutter contre l'isolement**
18 L'arbre de Noël des enfants
19 Accès à l'ordinateur
19 Parents en situation de handicap
21 L'IEM au salon de la gastronomie
22 Album de vie
27 Numéros utiles / Bons plans / Appel à bénévoles
Courrier des lecteurs


Tout d'abord, un grand merci à tou·te·s pour avoir, une fois de plus, répondu présent·e·s derrière nos stands lors de la semaine nationale des personnes handicapées physiques. Cette opération de collecte annuelle marque notre engagement dans l'accès à la culture des personnes en situation de handicap. En effet, depuis plusieurs années, nous défendons la médiation culturelle et la valorisation des capacités artistiques des personnes en situation de handicap. Les montants collectés seront donc entièrement affectés au financement de deux projets portés par nos deux délégations. Nous vous en parlons plus en détails dans les articles de ce numéro du CAP Rhône-Ain.

Autre sujet, autre priorité : les élections des prochains conseils APF de département. Pour ces nouveaux mandats, de nouvelles candidatures ont été proposées. Un guide a été créé et vous a été transmis, regroupant les différentes professions de foi des candidat·e·s. Au total ce sont seize sièges à pourvoir sur notre territoire. De nouveaux adhérent·e·s désirent apporter leurs compétences alors que d'autres souhaitent continuer en renouvelant leur engagement à nos côtés pour quatre ans. Il est important de pouvoir compter sur la présence d'élu·e·s, majoritairement en situation de handicap, sur le terrain, afin de vous représenter dans différentes instances. Un parcours de formation leur sera proposé avec des échanges mensuels et plus régulièrement sur nos différents projets en délégation. Merci de les avoir soutenus par vos votes, cela garantit et conforte notre démocratie participative interne.

**Gaël Brand**
*Directeur territorial des actions associatives*


APF FRANCE HANDICAP • TERRITOIRE RHÔNE-AIN
Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04 74 23 41 59 • e-mail : *dd.01@apf.asso.fr*
Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél : 04 72 43 01 01 • e-mail : *dd.69@apf.asso.fr*
Retrouvez-nous en ligne ! Site web : *www.apfra.fr* • Facebook : *APF Rhône-Ain* • Twitter : *@APFRA_*
Responsable de publication : chargé·e de communication APF France handicap
Comité de rédaction : APF France handicap • Conception graphique : Léa Jourjon
Crédit photo couverture : Jérôme Deya • ISSN 2250 - 7100

# NOTRE DÉLÉGATION EST OUVERTE

## NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE EN CETTE PÉRIODE DE TRANSITION.

© APF France handicap

En ma qualité de représentant suppléant, je suis ravi de vous adresser ces quelques lignes.

Jean-Marc termine son mandat car il va déménager dans le Tarn. Je prends donc la relève jusqu'à la constitution du prochain conseil. Durant cette période transitoire, l'ensemble des représentations politiques seront néanmoins assurées.

Malheureusement pour notre département, le nombre d'adhérent·e·s diminue, ce qui réduit ce nouveau conseil à cinq membres au lieu des neuf actuels. Je vous rassure tout de même, notre département n'est pas le seul dans cette situation sur le plan national.

Aussi, je vous invite à promouvoir nos actions auprès d'adhérent·e·s et bénévoles potentiel·le·s qui partageraient nos valeurs, sans aucune discrimination. La délégation est ouverte à tou·te·s et je vous rappelle que nous sommes toujours à votre écoute pour tout renseignement et doléance.

Le nouveau conseil, le directeur et son équipe salariée vous sont dévoués et comptent sur vous pour faire vivre harmonieusement notre délégation.

**Thierry Abert,**
*Représentant suppléant CAPFD Ain*

# UN NOUVEAU CONSEIL

## POUR POURSUIVRE NOTRE DYNAMIQUE.

© APF France handicap

C'est par une triste nouvelle que le conseil APF de département termine son mandat. Bernard Georges, membre du conseil depuis 2015, nous a quittés subitement fin janvier et nous partageons la tristesse de la famille frappée par ce malheur. Sa bonne humeur et son optimisme vont nous manquer.

Suite à la campagne "Devenez acteurs APF France handicap ! - 1000 façons d'agir à vous de choisir", vous venez d'élire une nouvelle équipe pour la période 2019-2023 avec quelques nouvelles recrues que nous remercions. La mise en place (l'élection du·de la représentant·e, des suppléant·e·s et des représentations externes) sera effective avant l'été pour reprendre le travail engagé par le conseil sortant. Si vous êtes intéressé·e pour nous représenter dans une instance communale que vous connaissez et que vous hésitez, appelez-nous ; nous vous accompagnerons.

Il y a enfin la mise en musique au niveau local du nouveau projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" : il faut choisir les axes du projet qui nous semblent prioritaires, puis les intégrer dans nos actions locales existantes ou en proposer de nouvelles. Pour ce travail tou·te·s les acteur·rice·s d'APF France handicap sont concerné·e·s.

**Jean-François Roussot,**
*Élu CAPFD Rhône*

# PRÉSENTATION DE PATRICIA CURVAT

## NOUVELLE BÉNÉVOLE QUI S'ENGAGE POUR L'ACCUEIL, LE FONDS DOCUMENTAIRE ET L'ACCESSIBILITÉ DANS L'AIN.

© APF France handicap

Je m'appelle Patricia Curvat, j'ai 63 ans et je suis retraitée depuis un an.

J'ai rejoins l'association il y a peu en tant que bénévole. Je m'occupe essentiellement de l'accueil physique et téléphonique à raison de trois heures par semaine.

Dans le même temps, et avec l'aide d'une autre bénévole, nous avons en charge le fonctionnement du fonds documentaire portant sur différentes thématiques liées au handicap (maladie, accompagnement, éducation, travail…) et de la difference.

En parallèle, j'ai également rejoins le groupe access' qui, en lien avec d'autres institutions de la ville, mène différentes actions concernant les problématiques liées à l'accessibilité des personnes en situation de handicap, quelles qu'elles soient.

L'équipe et les bénévoles rencontré·e·s à ce jour m'ont fait un très bon accueil et me donne envie de poursuivre mon engagement..

**Patricia Curvat,**
*Bénévole*

# NOTRE PROJET DE TERRITOIRE

## TRAVAILLÉ À PARTIR DU NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF.

© APF France handicap

Les 15 et 21 janvier derniers, nos équipes salariées et élu·e·s ont expérimenté la démarche proposée par le siège de l'association afin de décliner localement notre nouveau projet associatif, "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" (cf. CAP Rhône-Ain n°12).

Pour chaque axe du projet, l'idée est de choisir des engagements qui nous parlent et que nous puissions rapprocher à des actions que nous menons localement ou à des projets à construire.

Cette démarche exigeante sera poursuivie tout au long de l'année pour formaliser notre projet de territoire. Il soulignera notre identité et déclinera nos différents projets, toujours en lien avec les grands droits à défendre.

Depuis plusieurs années, nos délégations veillent, en lien avec nos élu·e·s, à penser et mettre en place des équipes projets thématiques avec des référent·e·s professionnel·le·s de nos structures. Nous pouvons par exemple citer : le soutien des aidant·e·s familiaux·ales, l'accès à la santé, la culture, la vie affective, la parentalité des personnes en situation de handicap, etc. Notre projet de territoire s'inscrira bien sûr dans cette continuité.

**Gaël Brand**
*Directeur territorial des actions associatives*

## 1 ACTEUR APF FRANCE HANDICAP

# CÉCILE DELILLE

### CHEFFE DE PROJETS MÉCÉNAT, FUNDRAISING ET PARTENARIATS.

© APF France handicap

**Peux-tu nous présenter ton parcours à APF France handicap ?**

*Je suis arrivée à APF France handicap fin 2012 en tant que chargée de communication et développement associatif à la délégation du Nord-Pas-de-Calais, puis j'ai eu envie de changer d'environnement. Je suis arrivée sur la région lyonnaise en novembre 2016 pour être cheffe de projet mécénat, fundraising et partenariats pour APF France handicap Auvergne-Rhône Alpes.*

**Quelles sont tes missions au sein de l'association ?**

*J'accompagne les délégations et APF développement Auvergne-Rhône-Alpes dans la recherche de financements, dans la méthodologie et la conception de projets. Je suis également en charge de la coordination régionale des opérations de collectes nationales, du développement du mécénat et des legs.*

**Qu'est-ce qui te motive dans celles-ci ?**

*C'est une mission très enrichissante car elle me permet d'avoir une vision globale des activités, innovations et projets APF France handicap sur la région. J'aime son côté "terrain", car je travaille avec des personnes différentes aux profils variés sur les territoires mais qui, toutes, ont à cœur de valoriser l'association, et c'est motivant de participer à ces actions à mon niveau.*

## VU SUR LA TOILE

# NOUVEAUX EMOJIS

### LE HANDICAP REPRÉSENTÉ

© Consortium Unicode

Le 5 février, le Consortium Unicode, alias la haute autorité mondiale gérant les émojis, a publié une liste de 230 nouveaux petits symboles. Certains représentent les personnes en situation de handicap. Parmi les nouveautés 2019, voici ceux liés au handicap, à l'accessibilité et à la diversité. Comme ce fauteuil roulant vide ou avec une personne assise dessus, cette prothèse de bras, ce chien guide ou cette canne pour les personnes mal ou non-voyantes, etc.

À lire sur *lemonde.fr*.

## 1 PHOTO

Toutes nos pensées aux proches de Bernard Georges, ici à gauche de la photo, membre du conseil du Rhône depuis 2015 et qui nous a quitté fin janvier.

## 1 CHIFFRE

# 16

C'est le nombre de sièges pour nos deux conseils APF de département.

Le conseil de la délégation de l'Ain a élu 5 membres et le conseil de la délégation du Rhône en a élu 11.

© Érik Pluquet

## 3 LIVRES

### SCLÉROSE EN PLAQUES

*MATTT KONTURE*

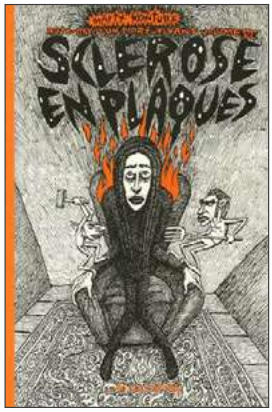


© Éditions l'Association

Mattt Konture dévoile comment il a découvert qu'il avait contracté cette maladie. Il y décrit ses douleurs physiques et morales, ses doutes et son pessimisme. L'auteur travaille à l'instinct et semble improviser. Le résultat est assez désordonné et chaotique mais reste compréhensible heureusement. Une BD qui mérite d'être découverte.

### DES FOURMIS DANS LES JAMBES

*ARNAUD GAUTELIER ET RENAUD PENNELLE*

Alex a 33 ans, est un publicitaire ambitieux, est marié et a une petite fille adorable. Depuis 13 ans, Alex se bat contre un ennemi invisible : la sclérose en plaques. Voici racontés en BD, et avec humour, ses rendez-vous avec le neurologue, ses galères au quotidien, dans les transports… Bref son combat pour avoir, coûte que coûte, une vie (presque) ordinaire.

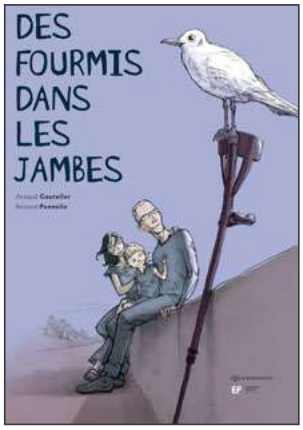


© Emmanuel Proust Éditions

### FICHES MERCK

*ENTREPRISE PHARMACEUTIQUE MERCK*

Chacun pourra y piocher quelques informations pratiques selon les thématiques :

- Rééducation fonctionnelle & sclérose en plaques
- Voyages & sclérose en plaques
- Médecines douces & sclérose en plaques
- Hygiène de vie & sclérose en plaques – Comment mieux vivre au quotidien ?
- Sophrologie & sclérose en plaques
- Sport & sclérose en plaques
- Questions sociales & sclérose en plaques

*Les livres sont disponibles aux centres de documentation de vos délégations.*

# LES MARDIS DU BÉNÉVOLAT

## BÉNÉVOLE DANS L'AIN ? PRENONS DU TEMPS ENSEMBLE.

Cher·ère·s bénévoles, ce temps est pour vous ! Afin d'initier cette nouvelle année de collaboration ensemble, nous avons mis en place les mardis du bénévolat. L'objectif ?

Proposer un temps pour que vous puissiez vous rencontrer entre bénévoles, créer du lien, donner un cadre pour l'expression et la réponse à vos besoins mais aussi formaliser un temps convivial et de travail entre salarié·e·s et bénévoles, pour développer des projets ou organiser des actions à venir. Le premier rendez-vous a réuni onze bénévoles. Il nous a permis d'expliquer notre fonctionnement et d'intégrer deux nouvelles personnes. Il a également fait émerger la demande de l'organisation d'un temps convivial suite à la collecte une rose un don. Nous remercions chacun pour sa présence, sa participation et sa bonne humeur. Le mot de la fin ? N'hésitez plus, rejoignez-nous sur les mardis du bénévolat !

**Agathe Faussurier,**
*Chargée de développement des actions associatives*

# UNE GALETTE DES ROIS

## PARTAGÉE AVEC LES JEUNES ADULTES DE L'IEM LE CORYPHÉE.

*© APF France handicap*

Le groupe des jeunes adultes de l'IEM le Coryphée de Viriat participe régulièrement aux activités de loisirs proposées par la délégation, ce qui leur permet, entre autres, de prendre pleinement part à la vie associative. C'est dans ce cadre, que les professionnel·e·s de l'IEM ont proposé d'inscrire une rencontre autour de la galette des rois.

Ce sont donc quatre adhérent·e·s et deux bénévoles accompagné·e·s par Éric qui se sont rendu·e·s à l'IEM pour partager la galette et passer l'après-midi avec les jeunes adultes dans leur cadre de vie. Ce fut l'occasion pour eux·elles de découvrir la structure, d'échanger avec les professionnel·e·s présent·e·s et d'en savoir un peu plus sur le polyhandicap.

Ce sont les jeunes adultes qui ont préparé la salle et dressé la table. Salomé nous attendait pour nous accueillir chaleureusement à l'entrée de l'IEM, nous en avons été très touché et nous la remercions vivement.

**Éric Suarez,**
*Chargé de développement des actions associatives*

# UNE AIDE POUR PARTIR EN VACANCES

## VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

## PEUT-ÊTRE AVEZ-VOUS DROIT À L'AIDE FINANCIÈRE ANCV !

APF France handicap est un partenaire historique de l'agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) puisqu'elle attribue depuis 20 ans des aides financières (aides aux projets vacances) visant à favoriser l'accès aux vacances des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Trois types de publics sont éligibles sur critères de ressources :

- les personnes en situation de handicap,
- leur famille (dans le cadre de séjours de répit),
- les accompagnateur·rice·s bénévoles qui participent financièrement au séjour.

Les séjours, en solo, familiaux ou en groupe, doivent être de maximum vingt-deux jours consécutifs et se dérouler en France (DOM-TOM inclus) ou dans les pays de l'union européenne dans une structure agréée ANCV. Sont exclus les séjours religieux et les cures thermales.

Quelques particularités :

- Une même personne ne peut solliciter qu'une seule aide financière au cours de la même année.
- Une participation personnelle de 30 € minimum est requise.
- Il est impératif de solliciter un autre organisme, même si l'aide financière n'aboutit pas (MDPH, CCAS, mutuelle, etc.).
- Les aides attribuées sont dégressives au fil des années, pour qu'un maximum de personnes puissent en bénéficier.

Le formulaire de demande est téléchargeable sur internet : *http://k6.re/lzbig.* Vous pouvez également le demander à votre contact départemental indiqué ci-dessous.

Il est ensuite à adresser, rempli et accompagné des pièces justificatives indiquées en première page, par email ou courrier postal à Éric Suarez pour l'Ain : *eric.suarez@apf.asso.fr* ou à Marie Guerrero pour le Rhône : *marie.guerrero@apf.asso.fr.*

Nous vous conseillons d'envoyer votre dossier au plus tard quinze jours avant une date de commission. Le planning des commissions pour l'été 2019 est le suivant : 13 mars, 10 avril, 22 mai, 10 juin et 10 juillet.

Les aides vous seront versées au début de l'été, dans la mesure du possible avant votre séjour, parce que nous savons qu'il est parfois difficile d'avancer de telles sommes d'argent, par chèque bancaire.

Une fois que vous aurez profité de votre séjour (et que vous nous aurez envoyé une petite carte postale !), vous devrez nous envoyer la facture acquittée. En effet, nous devons garder tous les justificatifs en cas de contrôle de notre partenaire.

**Marie Guerrero,**
*Assistante territoriale*

# EXTRA-ORDINAIRE EMMA

## UN PROJET CULTUREL INTER-ASSOCIATIF DANS L'AIN.

© APF France handicap

Suite aux ateliers de créations musicales et sonores, qui se sont déroulés lors du festival Reyssouze sur scène, plusieurs adhérent·e·s de la délégation et usager·ère·s du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) le Passage de l'ADAPEI, nous ont fait part de leur envie de continuer et d'aller plus loin dans cette pratique artistique.

De cette idée est né le projet "Extra-ordinaire Emma" : des créations musicales et sonores en quadriphonie sur tablettes et smartphones avec le dispositif EMMA (Ensemble Multi-Diffusion pour les Musiques des Applications). Il réunira trente-quatre personnes en situation de handicap de la délégation, du pôle adulte de l'Ain, de l'IEM le Coryphée d'APF France handicap, du SAVS le Passage de l'ADAPEI, en partenariat avec le théâtre de Bourg-en-Bresse et les artistes de la toute petite compagnie. Il se déroulera jusqu'en juin 2020 avec une retransmission public début juillet 2020.

Une journée de lancement a eu lieu le 31 janvier à l'IEM. À cette occasion une vidéo a été réalisée. Elle est disponible sur Facebook : APF Rhône-Ain.

**Éric Suarez,**
*Chargé de développement des actions associatives*

# SÉJOUR TERRITORIAL EN AUVERGNE

## LE PROCHAIN SÉJOUR AURA LIEU EN SEPTEMBRE. ON VOUS EN DIT PLUS.

Différent du précédent séjour, dont les activités étaient moins physiques, ce séjour sera sportif. Pendant cinq jours, il sera possible de profiter d'un cadre exceptionnel. Il comprendra de nombreuses activités comme du karting. Il permettra aussi de visiter Clemont-Ferrand, le Puy-de-Dôme et de se détendre près d'un lac. Et impossible de ne pas s'arrêter à Vulcania, célèbre site de découverte des volcans !

Du lundi au vendredi, ces activités seront associées à des repas pris dans des restaurants de la région et à des pique-niques.

Le gîte, entièrement accessible, offrira confort et détente aux personnes en situation de handicap en fauteuil ou non. Toutefois, les soins ne seront pas possibles sur ce séjour.

Une douzaine de personnes en situation de handicap pourront bénéficier de ce séjour. Elles seront accompagnées de Zharra et de quatre bénévoles.

Vous êtes intéressé·e ? Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous : l'Auvergne n'aura plus de secrets pour vous !

**Sully-Anne Perrinel,**
*Volontaire*

# CONSEILS APF DE DÉPARTEMENT

## LES ORIENTATIONS POUR LES NOUVEAUX MANDATS.

**LES ORIENTATIONS TERRITORIALES :**

**Le soutien des aidant·e·s familiaux·ales :** organisation de journées inter-associatives dans l'Ain, en octobre 2019, pour communiquer sur les dispositifs existants et pour informer le grand public et les professionnel·le·s. Dans le Rhône, poursuite de la réflexion métropole aidante en lien avec la Fondation France Répit pour la création d'une association qui gérerait un lieu ressource et d'accueil destiné aux aidant·e·s de la métropole.

**Le soutien des parents en situation de handicap :** poursuivre et conforter les actions et projet émanant des deux collectifs d'entraide et d'action sur les deux départements suite à l'obtention de financement de la Fondation de France et du CCAH.

**L'accès au numérique :** finalisation de la plateforme ressource en ligne en lien avec ADEA Formation, Canopé et l'ASH dans l'Ain, mise en place d'ateliers niveau débutant et intermédiaire avec Emmaüs connect dans les locaux de la délégation de Villeurbanne.

**Les projets culturels :** réponse aux appels à projet culture et santé pour nos deux initiatives Ain et Rhône autour de la musique, du numérique, des ateliers autour des métiers du théâtre en lien avec les théâtres de Bourg et Villeurbanne.

**LES ACTIONS SPÉCIFIQUES À VILLEURBANNE :**

**La formation des acteur·rice·s :** mise en place d'ateliers collectifs et de soutiens individuels par des bénévoles pour soutenir et accompagner les personnes en situation de handicap investies au sein de notre vie associative ou dans nos structures médico-sociales.

**L'accès au logement :** poursuite de la réflexion autour d'une colocation solidaire pour quatre jeunes adultes en situation de handicap en lien avec le bailleur social Est Métropole Habitat.

**Un territoire zéro chômeurs :** mise en place d'activités sociales utiles au domicile des personnes en situation de handicap à un tarif préférentiel pour faciliter leur quotidien, en lien avec l'entreprise Emerjean et la MRIE.

**Les échanges et débats :** organisation d'après-midis associatifs ouverts aux partenaires, professionnel·le·s, adhérent·e·s, bénévoles, usager·ère·s et résident·e·s, inspirés des salons de thé dans l'Ain sur différentes thématiques : famille, colocation solidaire, territoires zéro chômeur…

**LES ACTIONS SPÉCIFIQUES À BOURG-EN-BRESSE :**

**Les actions jeunes :** poursuite du soutien du groupe jeunes avec la mise en place d'un guide pratique sur les différentes aides à mobiliser pour les jeunes, participation au futur livre de Jean-Baptiste Laissard sur l'emploi, présence au regroupement national APF France handicap.

**L'accès à la santé et aux soins :** mise en place d'une réflexion en lien avec le pôle enfance, le pôle adultes et l'IEM de Viriat.

**Le projet immobilier :** poursuite de la réflexion sur le regroupement du pôle enfance et de la délégation.

**Le déploiement de Résol'handicap :** une réflexion régionale est en cours pour aller au plus proche des personnes en situation de handicap et isolées afin de les soutenir dans leurs droits.

**Mand'APF :** accueillir un·e référent·e salarié·e dans les locaux de la délégation pour accompagner les personnes en situation de handicap qui font le choix d'être employeur·e de leurs aides humaines, en lien avec APF développement.

**Gaël Brand**
*Directeur territorial des actions associatives*

# SENSIBILISATIONS EN RÉGION AURA

## UN BLOG POUR REGROUPER LES DIFFÉRENTS OUTILS.

© APF France handicap

La sensibilisation du grand public aux handicaps est une des missions premières de notre association. Elle existe par et avec les adhérent·e·s qui s'investissent en devenant des sensibilisateur·rice·s. En témoignant et en organisant des mises en situation et des parcours en fauteuil, il·elle·s permettent de changer le regard sur le monde du handicap et de la différence.

Dans chaque département, les équipes ont créé des méthodes d'intervention, des outils, des parcours, des jeux de mise en situation, des valises ou cartables de sensibilisation, etc. Ces outils sont une véritable richesse qui sera désormais mutualisée dans un blog. Chaque acteur·rice de la sensibilisation en Auvergne-Rhône-Alpes, pour alors recenser ses interventions et partager ses bonnes pratiques. Il propose une méthodologie en trois étapes : organiser son action avant, pendant et après la sensibilisation ainsi que des outils pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âges.

**Éric Suarez & Alexandra Saurin,**
*Chargé·e·s de développement des actions associatives*

# DÉCOUVERTE DU THÉÂTRE

## LES ACTEUR·RICE·S DU RHÔNE SE METTENT EN SCÈNE !

Découvrir le monde du théâtre et monter une pièce avec nos cinq structures APF France handicap du Rhône ? C'est le défi que nous nous lançons pour la saison 2019-2020.

En partenariat avec le Théâtre National Populaire de Villeurbanne, nous suivrons une école du spectateur à partir du mois de mai et nous travaillerons via des ateliers dès janvier 2020 avec un·e artiste professionnel·le dans chacune des structures : comédien·ne (à la délégation), auteur·e (au SESVAD), scénographe (au centre de réadaptation de St Martin-en-Haut), costumier·ère (au foyer de l'Étincelle) et musicien·ne (à l'IEM les Papillons).

À la fin de l'année, nous restituerons sur scène le travail mené ensemble après l'avoir finalisé lors d'une semaine de résidence artistique. Intéressé·e par ce projet ? Prenez contact avec Alexandra au 04 72 43 01 01 (*alexandra.saurin@apf.asso.fr*).

**Alexandra Saurin,**
*Chargée de développement des actions associatives*

# DES ACTIVITÉS & SORTIES DE LOISIR

## POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Parce que sortir de chez soi, voir du monde, avoir des loisirs, est essentiel pour tou·te·s, les délégations APF France handicap du Rhône et de l'Ain en ont fait une priorité.
En proposant de nombreuses activités et sorties de loisir, nous souhaitons lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap.

© APF France handicap

Sortir, aller voir des spectacles, pratiquer des activités sportives ou culturelles, partir en vacances ou encore s'engager bénévolement… autant d'activités essentielles pour l'équilibre et l'épanouissement personnels et pour la participation à la vie sociale. Des activités qui nécessitent souvent des moyens qui ne sont pas donnés à tou·te·s, loin de là : c'est bien l'un des points communs entre les personnes valides et les personnes en situation de handicap !

Mais au-delà d'une situation financière souvent précaire, les personnes en situation de handicap – enfants et adultes – rencontrent de réelles difficultés supplémentaires dans l'accès aux activités de loisirs et sportives, à la culture et aux vacances, du fait d'aménagements et d'équipements inadaptés, de personnels d'accueil et d'encadrement mal informés.

APF France handicap revendique l'égal accès à la vie sociale c'est-à-dire aux loisirs, à la culture, aux vacances, aux activités sportives, au bénévolat :

- reconnaître que les loisirs ne sont pas un luxe mais une partie intégrante du bien-être ;
- garantir l'accueil dans tous les lieux culturels, de loisirs, associatifs, de culte, sportifs et de vacances comme spectateur·rice, auditeur·rice, lecteur·rice, acteur·rice investi·e (amateur·rice ou professionnel·le), etc. ;
- développer les aides financières pour l'accès aux loisirs ;
- aménager les bâtiments et activités de loisirs.

Dans le cadre de ces revendications, les délégations APF de département proposent de nombreux loisirs associatifs. Ils permettent aux personnes en situation de handicap de sortir de l'isolement et offrent du répit aux aidant·e·s familiaux·ales. Il peut s'agir d'activités organisées au sein de la délégation ou de sorties de loisirs ou culturelles. Elles sont toutes encadrées par des salarié·e·s et/ou bénévoles.

Nous tenons tout particulièrement à cette offre d'activités car peu d'autres associations continuent à en proposer ainsi et, qui plus est, c'est souvent la porte d'entrée pour les adhérent·e·s qui choisissent ensuite de s'engager dans la vie associative (en faisant des sensibilisations, en assurant des mandats de représentation de l'association ou en intégrant le groupe jeunes par exemple).

Dans le Rhône, c'est notamment Zharra qui est en charge de ces activités. Elle est épaulée depuis plusieurs années par Philippe, adjoint d'animation bénévole. Parmi les nombreuses propositions d'activités et de sorties, on peut souligner les soirées thématiques qui ont lieu tous les mois à la délégation et les très nombreuses sorties du mois de juillet, pour ceux·elles qui ne partent pas en vacances.

Dans l'Ain, c'est Éric qui pilote les nombreuses rencontres et les ateliers qui ont lieu au sein de la délégation, faisant de la délégation de Bourg-en-Bresse un véritable lieu convivial qui permet les rencontres.

Et toutes ces activités et sorties ne seraient possible sans l'engagement et la fidélité des bénévoles qui s'engagent quotidiennement, à nos côtés, pour lutter contre l'isolement.

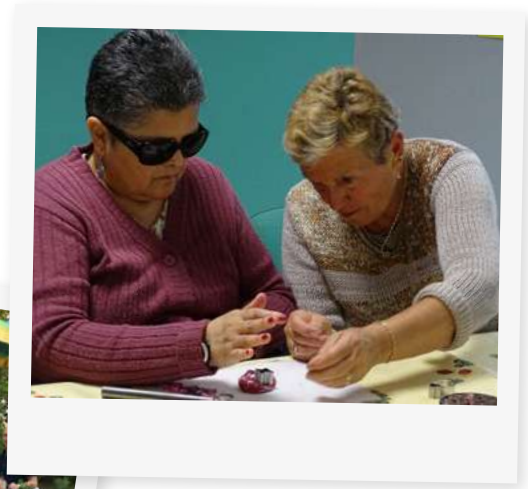

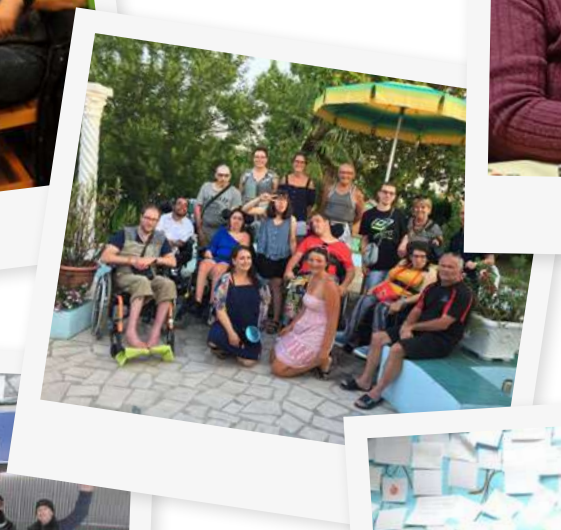

## Le témoignage d'Éric Suarez, chargé de développement des actions associatives dans l'Ain :

Rompre l'isolement, sortir de la maison pour rencontrer, échanger et partager avec d'autres personnes : à la délégation de Bourg-en-Bresse, cette mission se décline sous plusieurs formes. Nous proposons un planning de loisirs comprenant des ateliers réguliers : arts créatifs, chant, informatique, peinture, jeux de société, cuisine et bien-être, et des activités et sorties plus ponctuelles comme de la pâtisserie, des repas partagés et à thématique, des pique-niques, des sorties soldes, des visites, etc. Chacun peut donc s'inscrire selon ses envies.

Chaque groupe peut alors initier un projet. Ça a par exemple été le cas avec l'atelier peinture qui a organisé une exposition de leurs réalisations, avec l'atelier arts créatifs qui a organisé une vente de bijoux faits main ou encore avec l'atelier d'écriture qui a enregistré le slam "Fracture des sens".

Il y a également des adhérent·e·s qui ne sont pas intéressé·e·s par les loisirs, mais qui ont besoin de sortir de chez eux·elles, de se retrouver avec du monde, d'être utiles. Il·elle·s vont prendre part activement à la vie associative et s'investir dans le fonctionnement de la délégation. C'est le cas, par exemple, de Patricia sur l'accueil et le fonds documentaire, de Laurent sur l'entretien des véhicules et les petits travaux, de Romain sur les réparations et l'entretien du parc de fauteuils, de Jacky sur l'animation et l'encadrement de l'atelier informatique.

Ensuite, certain·e·s adhérent·e·s vont, avec l'aide des bénévoles, animer des ateliers et activités. C'est le cas d'Angelo qui fait découvrir des spécialités culinaires Chilienne. Ou encore être porteur·euse de projets, comme Romain avec l'arbre de Noël des enfants.

Le groupe d'amitié d'Oyonnax organise également des temps de rencontres, des sorties au restaurant, participe à la vie locale lors du marché de Noël ou encore organise la collecte de fonds dans le cadre de la semaine nationale des personnes handicapées physiques sur le secteur d'Oyonnax.

Enfin, la délégation propose des projets et actions en lien avec les structures médico-sociales comme le projet culturel « Extra-ordinaire Emma » ou le répit des aidant·e·s.

Toutes ses actions permettent à chacun, selon ses besoins, ses envies, ses centres d'intérêts, de sortir de l'isolement.

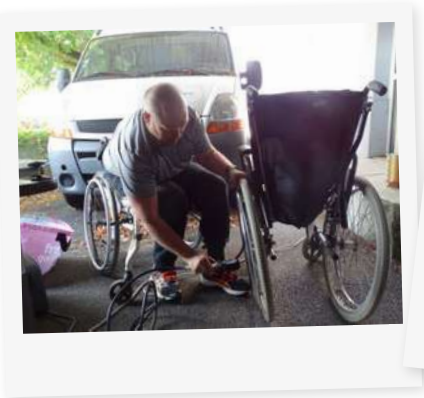

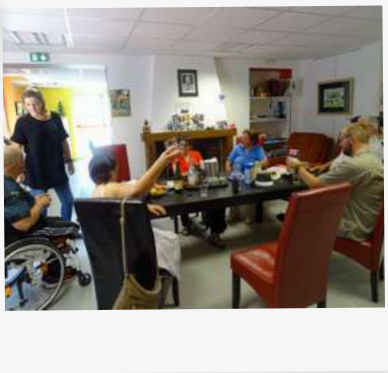

## Le témoignage de Céline David, bénévole dans le Rhône :

Je suis responsable de séjour APF Évasion, mais aussi enseignante, parfois pâtissière, et souvent en week-end avec des loulous extra-ordinaires. De quoi pimenter le quotidien ! Un peu (beaucoup) active, j'aime quand ça bouge et le vivre avec des personnes en situation de handicap, c'est possible !

Je crois que c'est ce point qui me touche particulièrement, essayer de faire comme tout le monde, rendre accessible les voyages, les sorties. Cette motivation, j'essaie de la transmettre aux accompagna-teur·rice·s afin que tou·te·s soient concerné·e·s.

*- Il n'y a pas de rampe ? On se met à plusieurs et on porte !*

*- Tu ne vois pas la vue depuis le fauteuil ? On va plus loin, il y a un endroit dégagé.*

Chaque sortie est source de surprises. C'est ça le voyage, avec ou sans handicap ! Cela peut prendre du temps mais surtout tout est possible !

Avec APF Évasion, je suis partie en Italie l'été dernier. J'ai eu la chance d'accompagner des personnes à la mer pour la première fois. Quelle joie de se baigner et de voir ce sourire. C'est tellement précieux. Nous avons également été à Rome, avec les pavés… Je vous laisse imaginer la tête (ou le postérieur) des vacancier·ère·s ! Mais si mais si, un peu de volonté, beaucoup d'astuce et finalement nous retiendrons le Colisée, la fontaine de Trevi et le forum de cette belle journée romaine !

Connaître les personnes, essayer de rendre leurs vacances les plus chouettes possible, c'est un challenge parfois difficile. Il faut que l'ambiance prenne dans le groupe. Que chacun·e se sente à sa place. Il est important de profiter de temps ensemble, d'apprendre à se connaître.

Enseignante en milieu ordinaire mais avec des élèves en situation de handicap, mon engagement n'est pas seulement pendant les vacances. J'essaie au quotidien d'enseigner une ouverture d'esprit, une acceptation de la différence. Chacun·e peut apporter sa pierre à la construction de la classe, de l'école et plus largement de la société.

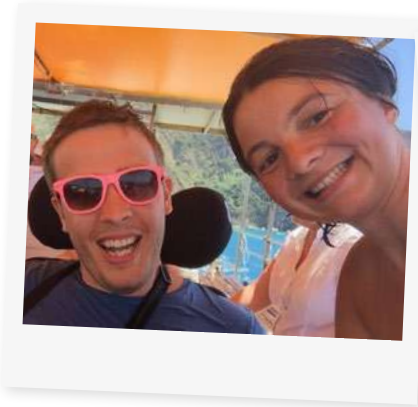

# L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

## UN PROJET RÉALISÉ PAR ROMAIN, ADHÉRENT DANS L'AIN.

© APF France handicap

© APF France handicap

**Romain, tu as réalisé ce projet d'arbre de Noël pour les enfants. Comment t'est venue cette idée ?**

*L'idée m'est venue en faisant le père Noël lors du repas partagé de Noël en 2017.*

**Et pourquoi pour les enfants ?**

*Pour que les enfants en situation de handicap puissent vivre cette fête comme n'importe quels enfants.*

**Peux-tu nous décrire ce projet ?**

*Le projet était de proposer un goûter festif avec l'arrivée du père Noël en fauteuil, de son traineau et avec une remise de cadeaux pour tou·te·s les enfants.*

**Pourquoi as-tu voulu réalisé ce projet à la délégation ?**

*J'ai connu la délégation par le SAVS du pôle adulte de l'Ain pour faire des activités, puis je me suis investi dans différentes actions : groupe jeunes, CAPFD, sensibilisations, etc., et parce que c'est à la délégation que je me sens le mieux pour réaliser des actions.*

**Pendant combien de temps as-tu travaillé sur ce projet ?**

*Pendant une année entière.*

**Quelles ont été les étapes pour le réaliser ?**

*La fabrication du traineau, la recherche des cadeaux, des papillotes et confiseries, l'emballage des cadeaux, la préparation du goûter, la décoration de la salle et l'animation le jour de la fête.*

**Y a-t-il eu des adhérent·e·s et bénévoles qui se sont investi·e·s avec toi ?**

*Oui, il y a eu Thierry, via une association locale qui a fait don de tous les cadeaux ; des membres du groupe jeunes qui ont emballé les cadeaux ; Aurore et Éric m'ont aidé à préparer les mousses à la clémentine pour les enfants de l'IEM ; Christèle, bénévole de l'atelier chant, a fait l'animation musicale ; plusieurs adhérent·e·s et bénévoles ont confectionné des gâteaux et ont fait des dons de papillotes et de clémentines.*

**Comment as-tu vécu cet après-midi-là ?**

*J'étais content de cet après-midi, de voir les enfants émerveillé·e·s à l'arrivée du père Noël. J'étais ému car les enfants, les bénévoles, les adhérent·e·s et les professionnel·le·s. Il·elle·s étaient tou·te·s content·e·s et avaient le sourire jusqu'aux oreilles.*

**Qu'est-ce que ce projet t'a apporté ?**

*Ça m'a apporté de l'assurance, de la confiance en moi. Ça m'a motivé à vouloir m'investir davantage dans les actions et projets de la délégation.*

Toute l'équipe félicite et remercie Romain pour ce très beau projet et pour son investissement.

**Interview de Romain Mercier, réalisée par Éric Suarez**

# ACCÈS À L'ORDINATEUR

## UNE FORMATION AVEC EMMAÜS CONNECT.

Avec Emmaüs connect, neuf participant·e·s du club informatique du mardi expérimentent un accompagnement sur l'accès à l'ordinateur. Vingt-quatre heures de formation seront animées par deux bénévoles d'Emmaüs connect pour des niveaux débutants et intermédiaires. Quatre bénévoles de la délégation seront également présent·e·s pour encadrer cette initiative et afin d'apporter leurs connaissances sur les personnes en situation de handicap qu'il·elle·s soutiennent toute l'année.

Le module débutant :

- identifier les différentes parties de l'ordinateur,
- déplacer sa souris,
- taper des lettres avec son clavier,
- taper un texte en minuscule et majuscule, avec des chiffres et des caractères spéciaux,
- les différents clics et curseurs,
- le copier-coller,
- ouvrir un fichier, un dossier ou un logiciel,
- manipuler les fenêtres.

Le module intermédiaire :

- faire une recherche avec des mots clés,
- naviguer sur un site internet,
- passer d'une page à une autre en utilisant les onglets,
- ouvrir un mail, composer un mail et envoyer un mail,
- écrire un texte, le modifier et le mettre en forme,
- enregistrer et imprimer un document.

**Gaël Brand**
*Directeur territorial des actions associatives*

# PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP

## UNE PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNEL·LE·S A EU LIEU.

Être en situation de handicap, moteur ou sensoriel, n'empêche pas d'être parent ou de rêver le devenir un jour. Or, comme pour tous les parents, ceux·elles qui vivent une situation de handicap sont amené·e·s à croiser des professionnel·le·s du monde de la santé, de l'éducation ou du social, en responsabilité, à un moment ou un autre, de leur enfant.

La plupart du temps ces rencontres se passent bien. Mais il arrive qu'elles soient sources de difficultés liées - entre autres - au manque d'information, d'accessibilité, à l'incompréhension ou à la méconnaissance. Les relations peuvent devenir alors compliquées, voire conflictuelles. Ces écueils ne sont pas des fatalités.

Le collectif être parHANDs a fait le choix d'aller à la rencontre de ces divers professionnel·le·s. La volonté est, qu'à partir d'un travail de coopération, les pratiques puissent mieux appréhender les singularités de ces parentalités et ainsi devenir complémentaires.

C'est dans cette optique que le collectif être parHANDs a réuni, le 28 mars dernier, les divers acteur·rice·s d'accompagnement à la parentalité œuvrant sur le territoire. Ainsi, grâce à une meilleure connaissance réciproque et à la réflexion partagée, nous avons pu faire valoir le droit à la parentalité des personnes en situation de handicap.

**Carine Moiroud,**
*Co-animatrice du collectif être parHANDs*

# Pouvoir d'agir, pouvoir choisir

| 1 | 5 | 100k |
|---|---|---|
| Projet associatif | Axes stratégiques | Acteurs |

## APF France handicap

apf-francehandicap.org

# L'IEM AU SALON DE LA GASTRONOMIE

## L'IEM DE VIRIAT A PROFITÉ DU SALON DE LA GASTRONOMIE POUR FAIRE DÉCOUVRIR LA TEXTURE MIXÉE.

© APF France handicap

Depuis plusieurs années, un atelier cuisine se déroule régulièrement au sein de l'IEM. On y confectionne des préparations salées et sucrées en tout genre. Des saveurs, du bruit, une bonne ambiance : l'atelier ravie les jeunes de l'IEM !

Cette année, nous innovons : nous décidons de participer au salon de la gastronomie !

En effet, nous souhaitions cuisiner à l'extérieur et valoriser la cuisine qui si importante pour nous tou·te·s au quotidien. Ainsi, nous avons pu faire découvrir la texture mixée pour les personnes ayant des troubles de la déglutition.

Une journée formidable, remplie de partage, de rencontres, de découvertes, de sourires et de bonnes odeurs !

**Kelly Uny & Cécile Frappé**

LES DÉLÉGATIONS APF FRANCE HANDICAP DU RHÔNE ET DE L'AIN S'ENGAGENT POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE.

Près de chez vous, votre don vient en aide aux personnes en situation de handicap, mais aussi à tous les usager·ère·s de la ville. Que l'on soit en fauteuil roulant, avec une poussette ou simplement moins agile qu'avant, les obstacles sont les mêmes. C'est pourquoi le combat des personnes en situation de handicap, c'est aussi votre combat.

Soutenez les délégations APF France handicap de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse en nous adressant un don.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1- Soirée année 80
2- Arbre de Noël des enfants
3- Arbre de Noël des enfants
4- Arbre de Noël des enfants
5- Atelier cuisine
6- Atelier cuisine
7- Crêpes au club informatique
8- Atelier cuisine
9- Extra-ordinaire Emma
10- Extra-ordinaire Emma
11- Extra-ordinaire Emma
12- Extra-ordinaire Emma
13- Galette des rois
14- Luge
15- Luge
16- Luge
17- Luge
18- Repas de Noël
19- Soirée tartiflette
20- Projet classe Ulis
21- Repas de nouvelle année
22- Repas de nouvelle année
23- Patinoire
24- Patinoire
25- Patinoire
26- Ski
27- Soirée
28- Soirée
29- Chiens de traîneaux
30- Chiens de traîneaux
31- Yoga
32- Cuisine
33- Extra-ordinaire Emma
34- Repas de nouvelle année
35- Extra-ordinaire Emma
36- Projet classe Ulis
37- Atelier cuisine
38- Repas de nouvelle année

## NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

Délégation APF France handicap du Rhône :
04 72 43 01 01

Délégation APF France handicap de l'Ain :
04 74 23 41 59

Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas (69) :
04 74 25 18 80

Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée (01) :
04 74 24 62 54

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle (69) :
04 72 73 23 65

Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes (69) :
04 78 19 15 60

Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) (01) :
04 74 22 00 73

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) (69) :
04 72 43 04 77

SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) (69) :
04 74 50 49 24

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) : Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73

Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

Entreprise adaptée (69) :
04 37 91 36 36

## NOTRE BLOG TERRITORIAL

WWW.APFRA.FR/BLOG

Restez informé·e entre deux numéros du CAP Rhône-Ain !

Nous avons accompagné le lancement de notre site territorial par un nouveau blog. Actualités et sujets de fond y seront traités. N'hésitez pas à échanger avec nous en commentaire.

## BARBIE

DEVIENT PLUS INCLUSIVE

Vous pourrez désormais offrir une Barbie en fauteuil ou avec une prothèse de jambe ! Les deux modèles sont prévus dans la collection Fashionistas et c'est une très bonne nouvelle qui participera à la sensibilisation de nos enfants.

## GONES BASKET FAUTEUIL ACADEMY

UNE NOUVELLE ÉCOLE DANS LA MÉTROPOLE LYONNAISE

Et si vous vous laissiez tenter par le basket fauteuil ?

Pour plus d'informations, rendez-vous sur Facebook : Gones Basket Fauteuil Academy ou par mail : *gonesacademy@gmail.com.*

## L'AIDE JURIDICTIONNELLE

UN AVOCAT POUR DÉFENDRE VOS DROITS

Si vous avez de faibles ressources, l'aide juridictionnelle vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des honoraires de votre avocat. Utilisez le simulateur du ministère de la Justice.

À lire sur *www.faire-face.fr*

## APPEL À BÉNÉVOLES

### CET ÉTÉ, SORTEZ AVEC NOUS !

Nous recherchons des bénévoles pour conduire et accompagner lors des sorties estivales des mois de juin et juillet dans le Rhône et pour le séjour territorial qui aura lieu en septembre, en Auvergne !

CONTACT :

Zharra Douham,
04 72 43 01 01
*zharra.douham@apf.asso.fr*

# AIDES REFUSÉES PAR LA MDPH

## COMMENT CONTESTER LA DÉCISION ?

*Je viens de recevoir la décision de la commission de la MDPH. Elle ne m'accorde pas les aides que j'ai demandées. On m'a dit que les règles pour contester les décisions ont changé. Que fait-il faire aujourd'hui ?*

Vous avez raison. Depuis le 1er janvier 2019, les tribunaux du contentieux de l'incapacité (TCI) ont disparu. Les règles pour contester une décision de la maison départementale des personnes en situation de handicap ont changé.

Jusqu'à présent, pour contester une décision, on pouvait faire des recours gracieux, et/ou des recours contentieux auprès d'un tribunal du contentieux de l'incapacité.

Dorénavant, si vous souhaitez contester une décision de la MDPH, il faut obligatoirement faire un recours RAPO (recours administratif préalable obligatoire). Il s'agit d'un courrier à adresser à la CDAPH (commission des droits personnes handicapées).

Si la MDPH ne répond pas à votre recours administratif préalable obligatoire (RAPO) dans un délai de deux mois après l'envoi du recommandé, cela équivaut à une décision implicite de rejet de sa part. Dès lors, vous avez deux mois pour envisager de faire un recours contentieux.

Cela se fait dorénavant auprès du pôle social du tribunal de grande instance dont vous dépendez. Cette démarche est gratuite et il n'est pas obligatoire de faire appel à un avocat.

Plus d'information sur le site Hizy.


ADHÉREZ À APF FRANCE HANDICAP ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 3 MOIS

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à APF France handicap et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - 25 €

Je veux recevoir le magazine par :

☐ courrier

☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - 33 €

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - 47 €

Je soutiens[1] la délégation APF France handicap proche de chez moi pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]*Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

# “ J’aime prendre mon pied comme tout le monde ”

APF France handicap

DÉPASSER LES APPARENCES